

COTISATIONS (ANNUELLE)

Séniors et Vétérans	Juniors -18	Cadets -15	Minimes -13	Benjamins -11	Poussins -9
Naissance avant le 01.01.2002	Naissance 01.01.02 au 31.12.04	Naissance 01.01.05 au 31.12.06	Naissance 01.01.07 au 31.12.08	Naissance 01.01.09 au 31.12.10	Naissance après le 01.01.11
Licence Promotionnelle (loisir)					
118 €	128 €	128 €	128 €	128 €	128 €
Licence Traditionnelle (compétition)					
165 € <small>34,00€</small>	165 € <small>17,40€</small>	163 € <small>17,40€</small>	163 € <small>17,40€</small>	139 € <small>17,40€</small>	139 € <small>17,40€</small>
X€ Supplément de l'adhérent si participation au critérium fédéral					

Réduction famille : 3^{ème} inscrit -20%, 4^{ème} -30%, à partir du 5^{ème} inscrit -50% (sur la licence la moins chère)

Séance libre en famille ou entre amis : le dimanche de 9h30 à 11h30
Cotisation par famille : 1^{ère} pers licenciée obligatoire, 50 € pour la 2^{ème} personne 25 € par personne supplémentaire (concerne uniquement cette séance).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Président :** Dominique Le Vexier - 06 15 70 74 34
- **Vice-Président :** Pascal Boyer - 07 70 02 49 19
- **Trésorier :** Alain Le Gourierec
- **Secrétaire :** Jacqueline Boismartel
- **Membres :** Joël Houssais, Pascal Delourmel, Didier Bailliet, Pascal Bouchard, Jocelyne Boyer, Didier Herbreteau, Stéphane Feutren, Pierre Tessier, Philippe Meneust, Régis Heuguet, Sophie Baglin, Loïc Campana, Lionel Hérou, Jacques Seité



EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

(affiché à la salle) :

- Une assurance de base est incluse dans la licence. Des options facultatives peuvent être prises par les adhérents, à consulter sur le site de la fédération : www.fft.com
- L'accès de la salle n'est autorisé qu'aux adhérents disposant d'une licence promotionnelle ou compétition du club USV tennis de table pour la saison en cours, et bénéficiant ainsi de l'assurance FFTT.
- Les chaussures de sport sont obligatoires pour pénétrer dans la salle (il est indispensable de changer de chaussures avant de jouer).
- Pour l'activité «loisir», la clé ne pourra être confiée que sous la responsabilité et avec la présence d'un adulte dans la salle.
- Pour les entraînements de l'école de jeunes, il est indispensable que les parents s'assurent de la présence du responsable du cours avant de laisser l'enfant à la salle ou préviennent les responsables en cas d'absence prévue.
- En cas d'indisponibilité lors d'une compétition, le joueur (ou ses parents) doit prévenir les dirigeants au plus vite. Dans le cas contraire, le joueur sera redevable de l'amende infligée au



TENNIS DE TABLE SAISON 2019/2020

- **Ecole de jeunes**
(Filles et Garçons de 6 à 18 ans)
- **Adultes**
- **Loisirs**
- **Compétitions**



- **Les entraînements sont assurés par :**
Frédéric LEBRETON, l'éducateur sportif Breveté d'Etat BE1 du club aidé de bénévoles diplômés ou en formation.
- **LIEU :** Complexe Sportif Les Champs Brûlons - 35770 VERN SUR SEICHE
- **Retrouvez toutes les infos, tous les résultats sur le site Internet du club :** <http://usverntt.free.fr>

**REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS
LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019**

RENSEIGNEMENTS

- **Frédéric Lebreton**
Educateur sportif : 07.71.01.45.59
- **Dominique Le Vexier**
Président USV Tennis de Table : 06.15.70.74.34
- **Union Sportive Vern** : 02 99 00 44 87
- **Par courriel** : usverntt@free.fr

ENTRAINEMENTS HORAIRES 2019/2020

REPRISE DES ENTRAINEMENTS pour tous
LE LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019

	9h30	11h30	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h	30	20h	21h	22h	30	
Lundi	Séance libre + Loisirs 10h - 11h30														Séance libre 19h00				
Mardi									INDIV (sur sélection) 17h15-18h30		ELITES (24 places) 18h30 - 20h				Championnat Adultes Départemental				
Mercredi					Jeunes P/B/M 14h - 15h30		INDIV (sur sélection) 15h30 - 17h30		LOISIRS J 16h30-17h30		ELITES (24 places) 17h30 - 19h		LOISIRS A encadrée 19h - 20h		Séance libre 20h00				
Jeudi										INDIV (sur sélect) 6-8 places 17h30 - 20h		ELITES (16-18 pl) 17h30 - 19h	SENIORS (encadrée) 19h-20h		Séance libre 20h00				
Vendredi									Jeunes P/B/M 17h15 - 18h30		FEMININES 18h30 - 19h45				Championnat Adultes Départemental				
Samedi									Championnat Jeunes		Championnat Adultes National				Championnat Adultes Départemental				
Dimanche	séance libre en famille ou entre amis 10h - 11h30								Championnat Adultes Régional										

ECOLE DES JEUNES



A partir de 6 ans, l'Ecole des Jeunes permet aux jeunes pongistes de s'initier ou se perfectionner à la pratique du tennis de table. Que ce soit dans un but de compétition ou simplement de loisir, l'ensemble des créneaux horaires proposés permet à chacun.e d'intégrer des séances adaptées à son niveau et à son âge.

En licence compétition, le joueur ou la joueuse peut intégrer une équipe en participant au Championnat jeunes -7 équipes la saison passée- et participer en compétition individuelle au Critérium Fédéral (cf option tableau cotisation) -une vingtaine de jeunes engagée la saison passée-.

En licence loisir, les jeunes peuvent participer au Circuit des Jeunes pour découvrir la compétition de façon ludique.

Les différentes compétitions se déroulent le samedi

LOISIRS

Les séances Loisirs-Adultes permettent de pratiquer le tennis de table en compagnie de nombreux autres joueurs ou joueuses dans une ambiance conviviale avec pour simple but le loisir et l'amusement.

- lundi 10h à 11h30 : séance libre 19h à 22h30 : séance libre
- mercredi 19h à 20h00 : séance encadrée 20h à 22h30 : séance libre
- dimanche 10h à 11h30 : en famille ou entre amis.

Il est aussi possible pour les adhérents adultes de venir jouer à la salle en dehors des heures de matchs, d'entraînements et d'utilisation par les écoles primaires ou le collège (ces heures pouvant être variables, n'hésitez pas à vous renseigner). La clé de la salle est à prendre sur Vern (sur présentation de la licence) chez :

- Didier Bailliet - tél. 02.99.00.43.90
- Régis Heuguet - tél. 07.87.36.18.07
- Stéphane Feutren - tél. 07.85.74.35.69



FEMININES

- vendredi 18h30 à 19h45 : séance encadrée

COMPETITION

Quel que soit votre niveau, une équipe vous conviendra pour pratiquer le tennis de table en compétition : le mardi ou vendredi ou samedi soir pour le niveau Départemental, le dimanche après-midi pour le niveau Régional et le samedi soir pour le niveau National.

Cette saison, le club présente 13 équipes se répartissant en championnat National 1, Régional 1, Régional 3, Pré-régional et à tous les niveaux départementaux (D1 à D4).

Les séances d'entraînement :

- lundi 19h à 22h30 : séance libre
- mardi 18h30 à 20h : séance encadrée 20h à 22h30 : séance libre
- mercredi 17h30 à 19h : séance encadrée 20h à 22h30 : séance libre
- jeudi 19h00 à 20h : séance encadrée 20h à 22h30 : séance libre